



FEDERATION ROYALE BELGE DE TENNIS DE TABLE
AILE FRANCOPHONE
PROVINCE DE LUXEMBOURG

ASSEMBLEE GENERALE

Procuration

Vendredi 01 septembre 2017
19 HEURES 30
PALETTE CENTRE
Salle « Le Rivoli »
Les rouges eaux n°6
6887 GRIBOMONT

Madame, Mademoiselle, Monsieur, affilié(e) à
l'Aile Francophone de la Fédération Royale Belge
de Tennis de Table, sous le numéro
est désigné(e) comme délégué(e) du club de
Indice du club : Lx

En vertu de l'article 6.2.3 du règlement d'ordre intérieur de l'Aile Francophone, il
(elle) a seul droit de vote.

., le septembre 20. . .

Le président du club,
(Nom + signature)

Le secrétaire du club,
(Nom + signature)

Le délégué du club,
(Nom + signature)

RAPPEL TRES IMPORTANT

Tous les représentants des clubs doivent remettre cette procuration à l'Assemblée Générale.
Celle-ci DOIT être signée par le président, le secrétaire et le délégué du club.
Seul les représentants ayant remis la procuration auront droit de vote.